



Tarifs des chambres particulières (tarifs au 01/11/2023)¹

Clinique Madeleine Rémuzat

Chambre BASIC

Une chambre privative pour votre repos et votre tranquillité, disposant d'une salle de bain privative.

70 €

Chambre STANDARD

Une chambre seule pour plus de bien-être et de sérénité, avec salle de bain privative, un fauteuil, un bureau, une chaise, et un lit 90cm.

La télévision, l'ouverture de la ligne téléphonique et l'accès wifi sont offerts.

80 €

Chambre CONFORT

Une chambre seule pour plus de bien-être et de sérénité, avec salle de bain privative, un fauteuil, un bureau, une chaise, et un lit 90cm. Elle bénéficie d'une vue dégagée et d'une exposition permettant une belle luminosité.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : presse, quotidienne, petit déjeuner plaisir.

La télévision, l'ouverture de la ligne téléphonique et l'accès wifi sont offerts.

100 €

Chambre GRAND CONFORT

Une chambre privative avec une belle exposition et vue sur notre incontournable Basilique Notre Dame de la Garde, disposant d'une salle de bain privative, un fauteuil, un bureau, une chaise, et un lit 90cm. Une machine à café et un plateau de courtoisie sont également mis à disposition.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : presse quotidienne, petit déjeuner plaisir.

La télévision, l'ouverture de la ligne téléphonique et l'accès wifi sont offerts.

120 €

⁽¹⁾ le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...)

ou de défaut d'approvisionnement.
Merci de votre compréhension.



Tarifs des chambres particulières (tarifs au 01/11/2023)¹

Clinique Madeleine Rémuzat

Chambre SUPERIEURE

Une chambre proposant une belle exposition plein sud et vue dégagée, disposant d'une salle de bain privative, un fauteuil, un bureau, une chaise, et un lit 90cm. Une machine à café, un plateau de courtoisie et un kit d'aromathérapie sont également mis à disposition.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : presse quotidienne, petit déjeuner plaisir, une prestation coiffure, un soin pédicure/podologue ainsi qu'un repas invité hebdomadaire.

La télévision et l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offertes.

160 €

Chambre PRIVILEGE

Une chambre d'une grande superficie avec une exposition idéale et une vue dégagée sur la ville, disposant d'une salle de bain privative, un fauteuil confort, un bureau, une chaise, un petit salon, un lit 120cm et un lit accompagnant (à la demande). Une machine à café, un plateau de courtoisie, un réfrigérateur et un kit d'aromathérapie sont également mis à disposition.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : presse quotidienne, petit déjeuner plaisir, une prestation coiffure, un soin pédicure/podologue ainsi qu'un repas invité par semaine.

La télévision et l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offertes.

300 €

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »

⁽¹⁾ le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...)

ou de défaut d'approvisionnement.
Merci de votre compréhension.